

*Pôle communication*  
*Tél.: 24 65 42*

Mercredi 30 janvier 2019

## COMMUNIQUÉ

### Dengue : plus de 20 nouveaux cas chaque jour

L'épidémie de dengue de type 2 touche actuellement les 2/3 des communes de Nouvelle-Calédonie, avec une prédominance des cas sur le Grand-Nouméa.

319 cas ont été confirmés biologiquement depuis le 1<sup>er</sup> janvier, avec plus de 20 nouveaux cas quotidiens. Ce chiffre ne reflète pas la réalité, mais seulement les cas confirmés biologiquement, le nombre de malades étant en fait beaucoup plus important.

La population calédonienne, rappelons-le, est peu immunisée contre ce type de dengue puisque la dernière épidémie de dengue de type 2 date de 1998.

De plus, les conditions météorologiques avec des températures supérieures à la moyenne saisonnière sont favorables à la multiplication des moustiques et donc à l'apparition de nouveaux foyers entraînant une intensification de l'épidémie.

### **La conduite à tenir :**

- détruire les gîtes larvaires et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau, au moins une fois par semaine ;
- se protéger des piqûres de moustiques pendant la journée (répulsifs cutanés, moustiquaires, diffuseurs électriques, tortillons fumigènes en extérieur, etc.) ;
- consulter un médecin dès l'apparition de signes cliniques (fièvre avec douleurs musculaires ou articulaires, éruption cutanée, asthénie, douleur rétro-orbitaire, etc.) ;
- se protéger avec des répulsifs cutanés pendant les sept jours suivant son retour d'un pays où circulent les virus de la dengue, du chikungunya ou du zika).

**Même si on ne présente pas de signes cliniques, il faut savoir qu'il existe des formes asymptomatiques de la maladie.**

### **Que faire en cas de dengue ?**

- boire abondamment (au moins 2 litres par jour) ;
- prendre du paracétamol si besoin (fièvre ou douleurs importantes), sans dépasser 3 g par jour chez l'adulte ;

- se protéger, ainsi que son entourage, des piqûres de moustiques, afin de ne pas propager l'infection.

### **Il ne faut pas :**

- prendre d'aspirine ;
- prendre d'anti-inflammatoire (type ibuprofène, ketoprofène...)

**Si vous prenez déjà ce type de médicaments, consultez votre médecin.**

### **Attention aux complications :**

- elles apparaissent le plus souvent entre le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> jour après le début des signes cliniques, quand la fièvre disparaît. Une nouvelle consultation médicale clinico-biologique peut-être utile en cas de réapparition de signes cliniques ;
- les complications ophtalmiques sont plus tardives et apparaissent entre le 8<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> jour. **Une diminution de l'acuité visuelle à la suite d'une dengue nécessite une consultation d'ophtalmologie en urgence.**

### **À savoir :**

- le moustique vecteur de ces maladies, *Aedes aegypti*, est un moustique vivant autour des habitations et piquant la journée, principalement au lever et au coucher du soleil ;
- les gîtes larvaires sont tous les récipients pouvant contenir de l'eau propre (arrosage, pluie, stockage, etc.).